

Pluie inondation

Les inondations à Aubagne sont générées par des crues torrentielles, c'est à dire une augmentation brutale du débit du cours d'eau, avec des écoulements très rapides et un transport important de matériaux. Ce risque correspond aux crues de l'Huveaune et du Merlançon. Du ruissellement urbain peut également être observé lors de fortes pluies sur le territoire communal.



Les 8 bons comportements à adopter en cas d'inondation

Chaque année, de plus en plus tôt, les départements littoraux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que ceux des Alpes connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires touristiques et fortement urbanisés : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

Il est aujourd'hui nécessaire d'anticiper et de se préparer à de tels événements majeurs dont la probabilité de plus forte survenue s'étend du 1er septembre au 15 décembre

Les comportements à adopter

Pour se protéger d'une inondation, il convient d'adopter les bons comportements. En amont, préparez un kit de sécurité. Il vous permettra de vivre en autonomie pendant quelques jours, en ayant l'essentiel à portée de main : nourriture, médicaments, radio, bougie, copie de la carte d'identité...

Ce kit de sécurité doit être facilement accessible et mis hors de portée des eaux : en cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés.

Pendant la crue, il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé. Ne vous approchez pas des cours d'eau

au, le courant peut être particulièrement fort.

Reportez vos déplacements, même pour aller chercher vos enfants, ils sont en sécurité à l'école. Utiliser sa voiture est extrêmement dangereux : moins de 30 cm d'eau suffiraient à l'emporter. N'allez pas non plus chercher votre véhicule dans un parking souterrain.

Prenez des nouvelles de vos proches et restez informés : les sites de Météo-France (disponibles aussi sur application mobile) et de Vigicrues sont accessibles en permanence et un numéro de téléphone est à disposition (05 67 22 95 00). Ces sites vous donneront l'information sur l'état de vigilance en cours et en cas d'alerte (lorsque le danger est avéré et que les secours sont déployés).

Le risque inondation à Aubagne

[L'Huveaune](#)  draine un bassin de 373 km² qui englobe la Sainte-Baume occidentale où il prend sa source, une partie de la chaîne de l'Etoile, l'Ubac du massif de Saint-Cyr et une partie du bassin marseillais. Il se jette dans la mer au niveau de Marseille après un parcours de 48,4 km.

Ses principaux affluents concernés par le risque d'inondation sont le Merlançon au Pont de Joux, la Maire et le Fauge à Aubagne, ainsi que le Jarret et la Gouffone à Marseille.

Le bassin versant compte aujourd'hui 56% de forêts et milieux naturels, 38% de milieux artificialisés et 6% de territoires agricoles. L'inondation est la submersion d'une zone avec des hauteurs d'eau variables.

Le risque inondation sur la ville d'Aubagne correspond :

- aux crues de l'Huveaune (1978) et du Merlançon (en 1986)
- aux inondations de plaine, crues torrentielles ou ruissellements urbains
- aux inondations urbaines dues à l'imperméabilisation des sols.